

CONCOURS DÉVELOPPEMENT DURABLE **DES PRODUCTEURS DE GRANULATS**



ENVIRONNEMENT

BIODIVERSITÉ

SOCIAL

ÉCONOMIE



LAURÉATS 2010

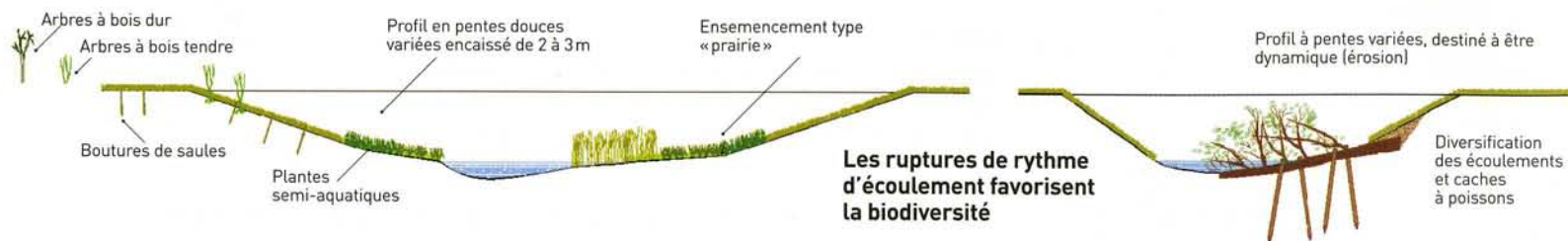


LE MONITEUR



PUBLI-SUPPLÉMENT ÉDITÉ ET DIFFUSÉ PAR
LE MONITEUR EN PARTENARIAT AVEC L'UNION NATIONALE
DES PRODUCTEURS DE GRANULATS (UNPG)





Les ruptures de rythme d'écoulement favorisent la biodiversité



© DR

GRAND PRIX / CATÉGORIE RÉAMÉNAGEMENT

LA VEYLE RETROUVE UN LIT

L'environnement n'est pas le seul gagnant dans la restitution de ce paysage naturel. Si le nouveau lit du cours d'eau servira de support au développement de nombreuses espèces faunistiques et floristiques, les réaménagements concertés de la gravière participeront de la vie sociale tandis que l'activité économique perdure.

La Veyle, petite rivière bressane de l'Ain, serpente à nouveau sur plus de 2 km et longe trois plans d'eau consacrés respectivement aux loisirs, à la pêche, à la faune et à la flore. Tel est le nouveau visage des alentours de la gravière de Saint-Denis-lès-Bourg après l'aboutissement d'un projet initié dès 1999 par la commune de Buellas puis repris par le Syndicat Mixte Veyle Vivante et activement soutenu par Granulats Vicat.

Rivière sinueuse de pente faible, alimentée en eaux fraîches par les nappes, la Veyle avait subi, depuis les années 50, des « recalibrages » à des fins d'exploitation hydraulique ainsi que d'une gravière. Ces interventions avaient conduit aux modifications de la température de l'eau et du régime alluvial, et à des risques de pollution. La reconstitution d'un lit aux caractéristiques hydrauliques et morpho-

logiques très proches de celles de l'avant-guerre lui permettra de servir de support au développement d'une faune et d'une flore particulièrement riches. « Une réalisation au triple impact environnemental, social et économique », souligne Olivier Estèbe, Directeur de Région chez Granulats Vicat, qui s'est fortement impliqué dans ce projet en fournissant de nombreuses études, en assurant la maîtrise foncière autour du nouveau lit, en finançant en partie les travaux de terrassement et en offrant les matériaux nécessaires au chantier: environ 35 % du coût total !

LAURÉAT : Granulats Vicat, Saint-Denis-lès-Bourg (Ain)

PARTENAIRES : Syndicat de rivière Veyle vivante, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Région Rhône-Alpes, Conseil général de l'Ain, Fédération de Pêche de l'Ain. Bureau d'études : Biotec.



© CHARLES LEMÂÎTRE

Sur le côté du plan d'eau, le nouveau tracé dessine un cheminement sinueux

« L'originalité de ce projet réside dans une expérience particulièrement intéressante de restitution de la nature qui permet d'atteindre une richesse très proche de l'état d'origine. La création de segments d'écoulement différents servira la diversité aquatique, permettra le développement de la végétation et offrira un habitat favorable à de nombreuses espèces. Une remarquable réalisation rendue possible par l'implication de tous les acteurs. »

PAUL BARON, membre du Conseil scientifique du WWF France, membre du jury.

